



ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

LE MÉTIER

L'**Accompagnant Éducatif et Social (AES)** a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes visant à compenser les conséquences d'un handicap, d'une situation de vulnérabilité sociale, d'une maladie et des difficultés liées à l'âge.

Il **accompagne les personnes tant dans les actes de la vie quotidienne que dans leurs activités de vie sociale, scolaire et de loisirs**. Ses interventions visent à contribuer au **développement et ou maintien de l'autonomie, au bien-être et à l'épanouissement de la personne** à son domicile, en structure collective ou dans le cadre scolaire et de la vie ordinaire.

L'**AES travaille en équipe dans le secteur social et médico-social et participe à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé**.

LES PRÉ-REQUIS ET LA SÉLECTION EN FORMATION

Aucun diplôme préalable requis.

Après dépôt du dossier de candidature, une épreuve orale d'admission.

Sont dispensés de cette épreuve et sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes au moins égaux ou supérieurs au niveau 3. Ces candidats pouvant bénéficier d'allègements de formation ou de dispense de formation/certification de certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'institut de l'engagement.
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine-s de compétences du DE AES relevant des anciennes dispositions, du DE AMP ou du DE AVS. Ces candidats bénéficieront d'un entretien de positionnement avec le centre de formation. Ce diplôme est également accessible par la VAE.

QUALITÉS HUMAINES REQUISES POUR EXERCER CE MÉTIER

- Porter une **attention bienveillante** envers l'autre en situation de vulnérabilité,
- Faire preuve de **qualités relationnelles** liées à l'écoute, la patience, la disponibilité,
- Savoir-faire preuve de **dynamisme** et de **créativité**,
- Avoir un **esprit curieux** et ouvert.



LA FORMATION

• LA FORMATION THÉORIQUE



567 heures

dont 21 heures d'AFGSU niveau 2

Elle se compose de 5 blocs de formation :

- 1. Accompagnement** de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- 2. Accompagnement** de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
- 3. Accompagnement** à la vie sociale et relationnelle de la personne.
- 4. Positionnement** en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
- 5. Travail en équipe pluri-professionnelle**, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

• LA FORMATION PRATIQUE



840 heures

Pour les candidats non-salariés cela représente deux stages de 420 heures.

Pour les candidats en cours d'emploi un stage de 140h de formation pratique hors structure employeur.

LA DURÉE

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social se déroule sur **12 mois**.

DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) reconnu de niveau 3 (équivalent CAP/BEP).

Les épreuves sont organisées par ASSISTEAL et la DREETS en centre de formation.

Chaque domaine de formation doit être validé séparément et est acquis à titre définitif.

Ce diplôme constitue un premier niveau de qualification permettant la poursuite de qualification pour les métiers de Moniteur-Educateur, Educateur Spécialisé et les diplômes d'Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture avec un bloc de compétences en commun avec le DE AES.

LE FINANCEMENT

Deux types de financement sont possibles :

- Un financement employeur selon différents dispositifs : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou plan de formation, CPF
- Un financement par Pôle Emploi
- Le dispositif Transitions Pro



Assisteal Formation c'est :



9000 étudiants diplômés
100 % d'embauche



Plus de 45 ans d'expérience
Fondé en 1974



2 centres de formation
Paris et Lyon



Financement possible
CPF, employeur, OPCO



ASSISTEAL Formation Paris
01 43 58 43 00
aes@assisteal-formation.fr



ASSISTEAL Formation Lyon
04 78 78 00 56
agencelyon@assisteal-formation.fr